

Capt, Daniel: *Fred*. Vevey: 25fps-filmproduction 2005. ISBN: 2-88108-735-3; 180 S.

**Rezensiert von:** Olivier Pavillon

Ami et confident de Frédéric (Fred) Reymond (1907-1999), l'auteur fait ici le récit des années de guerre (1939-1945) vécues par cet habitant de la Vallée de Joux hors du commun, employé de la Fabrique des balanciers réunis, connu pendant la guerre comme contrebandier, en réalité engagé dès fin 1940 – il a alors trente-trois ans – par le Service de renseignements de l'Armée suisse, dirigé par le colonel Masson. Bon connaisseur du Risoud, côté suisse comme côté français, grand sportif, Fred est chargé par le SR de mettre sur pied un réseau d'informateurs en France voisine. Il va s'y employer avec brio et bravoure dans les départements du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et au-delà. Ses chefs lui recommandent de soigner sa réputation de contrebandier comme couverture.

Rapidement il réussit à apporter masse de renseignements fiables à ses supérieurs; il achemine aussi nombre de messages destinés à d'autres contacts dans la France occupée. Lui-même, à titre privé, au travers des contacts qu'il noue en France se charge de faire parvenir en zone occupée des correspondances de familles de la zone libre, souvent à la recherche de parentés disparues. Après les rafles de Juifs de 1942, il aidera une autre Combière, Anne-Marie Piguët, qui s'occupait à Toulouse d'enfants juifs, à organiser une filière d'évacuation.

Daniel Capt, qui avait seize ans en 1940, donne un récit alerte et coloré des activités risquées de Fred en compagnie d'autres Combières et Combières et des amitiés qu'il lie au-delà du Jura. Il évoque aussi un aspect méconnu de cette époque : l'attitude très rigide des Douanes suisses qui arrêtaient d'abord des contacts français de Fred venus lui livrer des renseignements en Suisse, puis Fred lui-même qui fut incarcéré au Sentier sous l'accusation de contrebande organisée. Ce dernier dut payer de sa poche la caution qui permit la libération des Français. Si le supérieur direct de Fred au SR tenta de convaincre les Douanes que cette accusation ne tenait pas la

route, la défense de leur agent par les officiers supérieurs du SR fut, selon l'auteur, des plus molles, sinon nulle. Si bien que Fred fut condamné comme contrebandier à payer, toujours de sa poche, une amende de 4'500 francs. Il fit appel, un procès eut lieu avec d'étranges pressions de l'administration fédérale et finalement, la condamnation fut maintenue, mais l'amende réduite de moitié!

Il fallut attendre l'année 1997, avec la remise de la Médaille des Justes par l'Institut commémoratif des martyrs de la Shoah, pour que le rôle réel de Frédéric Reymond soit reconnu publiquement et que sa commune du Chenit lui accorde la bourgeoisie d'honneur.

Ce récit sans véritable prétention historique devrait à mon sens être un appel à une étude plus systématique de l'implication de nombre d'habitants de la Vallée de Joux dans les contacts avec la Résistance et les filières de passage en Suisse. L'auteur cite par exemple le rôle – plus modeste certes – de Jean-François Meylan, dont le Musée historique de Lausanne conserve les cahiers inédits de souvenirs. Une piste à suivre...

Citation :

Olivier Pavillon : compte rendu de : Daniel Capt, Fred, Vevey : Editions de l'Aire, 2005, 180 p. Première publications dans : , tome 115, 2007, p.301-302.

Olivier Pavillon über Capt, Daniel : *Fred*. Vevey 2005, in: H-Soz-u-Kult .